Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 45 (1998)
Heft: 5

Werbung

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Edito romand

Symbiose, commensalisme, fusion...

Le séminaire organisé par l'USPC à Schötz a déjà eu d'heureuses retombées. Dans tous les cantons romands (alémaniques aussi bien sûr) les sections et les associations de cadres prennent voix. Ce n'est pas encore la symbiose entre des organisations finalement parentes, mais beaucoup découvrent enfin les vertus de l'union. Mais comment réaliser une fusion? Voilà pourquoi il est utile d'expliciter *symbiose, commensalisme* et *fusion*. Disons-le tout net. Le terme fusion, généralement utilisé pour illustrer un rapprochement d'institutions proches, signifie dans le langage «moderne»: fondre, mélanger et, par voie de conséquence, «perdre» quelque chose. Or, ce n'est pas le but recherché par les initiateurs de cette union. Par conséquent, cela signifie que même si l'union résulte d'une fusion intime, il y a des préalables indispensables. Donc, dans les échanges de points de vue qui sont actuellement en cours un peu partout, ne mettons pas la charrue avant les bœufs. Ceci explique que la démarche conduisant à l'union devrait être de type ontologique, démarche un tant soit peu métaphysique, qui offre l'avantage de remettre l'homme au centre de l'événement. Le paradigme qui en résulte serait de suivre un sentier conduisant du *commensalisme*, terme emprunté à la biologie, qui implique l'idée d'une association d'êtres différents, profitable pour l'un d'eux et sans bénéfice ni danger pour l'autre, à la *symbiose* des idées et des hommes. Toutes conditions naturelles, indispensables à la *fusion*, soit à une union véritable. D'ailleurs, le commensalisme dont il est question ici a été fort bien illustré par l'exemple neuchâtelois. Après quelque deux ans de discussions, la section neuchâteloise de l'USPC et l'Association des cadres ont dissous leurs organisations pour créer l'Union neuchâteloise de la protection civile. La symbiose et la fusion suivront tout naturellement. Comme on peut le pressentir, le chemin est long et souvent difficile. La protection civile, dans le sens défini par nos ancêtres, mérite mieux qu'un affrontement de personnes. L'USPC l'a fort bien compris et s'efforce de convaincre les différents partenaires d'être véritablement les maillons de cette chaîne humanitaire qu'est la PCi. Condition peut-être d'une future symbiose entre les autorités, le peuple et la protection civile. Il n'est pas interdit d'y penser, non?

René Mathey

PHOTO: RM-INFO, PULLY

De g. à dr.: J.-Ph. Marti, préfet, St. Grossenbacher et Christian Rey, USPC-Valais.

Assemblée des chefs locaux et d'office du Jura bernois

Autour de la lettre M...

Selon une tradition bien établie, qui veut que chaque district accueille son assemblée à tour de rôle, l'Association régionale des chefs locaux et d'office de la PCi du Jura bernois tenait cette fois ses assises à Bévilard. Mouvement, morosité mais aussi motivation étaient au rendez-vous. On reconnaissait dans l'assemblée, Jean-Philippe Marti, préfet du district de Moutier, Paolo Annoni, maire de Bévilard, Gabriel Rais, responsable de projet auprès de l'OSEC et Christian Rey de la section valaisanne de l'USPC.

RENÉ MATHEY

Stéphane Grossenbacher, président de l'association, s'est dit morose face à ce qui lui paraît être une diminution de la participation des membres. Il veut pourtant croire qu'il ne s'agit que de problèmes relevant de la grippe de Sydney ou d'ailleurs (!), plus que de questions liées peut-être à un certain découragement.

Il faut dire que le Jura bernois subit aussi, à l'instar de ce qui se passe partout en Suisse, le contrecoup des diminutions de budget lié à la PCi et des tentatives, pas toujours adroites, de restructurer l'institution. Selon Stéphane Grossenbacher, par exemple, certaines réunions de travail ne sont plus prises en charge par l'OFPC et ces «chambardements» incessants ne contribuent pas à l'édification d'une image solide de la PCi.

La motivation en prend un coup...

Poursuivant sa brève analyse de situation, le président ne voit pas malice au changement. Simplement, la remise en cause perpétuelle ne favorise pas l'engagement qu'on peut être en droit d'attendre d'un membre de la PCi.

Cerise sur le gâteau: le rapport de la Commission Brunner. Comme en a témoigné le débat de fin de séance, le citoyen contribuable se sent mal à l'aise. Il ne comprend plus très bien ce que le pays souhaite de lui en matière de sécurité, d'autant qu'une réforme en cache déjà une autre.

Et pourtant, selon Stéphane Grossenbacher, ce ne sont pas des raisons suffisantes pour baisser les bras. Il en appelle aux devoirs (et non seulement aux droits) du milicien.

La protection civile maintenant sur Internet!
www.protectioncivile.admin.ch